



**Présentation des conférences locales
des maires (CLM)
au club du développement durable**

■ Les conférences locales des maires

■ Historique

- ■ **Création en 2002**
 - → Un objectif du plan de mandat 2001-2007
 - → Concrétisé par les délibérations du conseil communautaire du 4 novembre 2002 et du 12 juillet 2004

- ■ **Evaluation en 2004, 2008 et 2010**
 - → Confirmation de l'utilité du dispositif
 - → Mais constat d'une forte attente d'évolution de la part des maires
 - → Portant notamment sur une meilleure prise en compte des CLM dans la gouvernance communautaire

- ■ **Réorientation en 2011**
 - → Une réponse à la demande des maires par une nouvelle délibération communautaire du 21 novembre 2011

■ Les conférences locales des maires

■ Fonctionnement

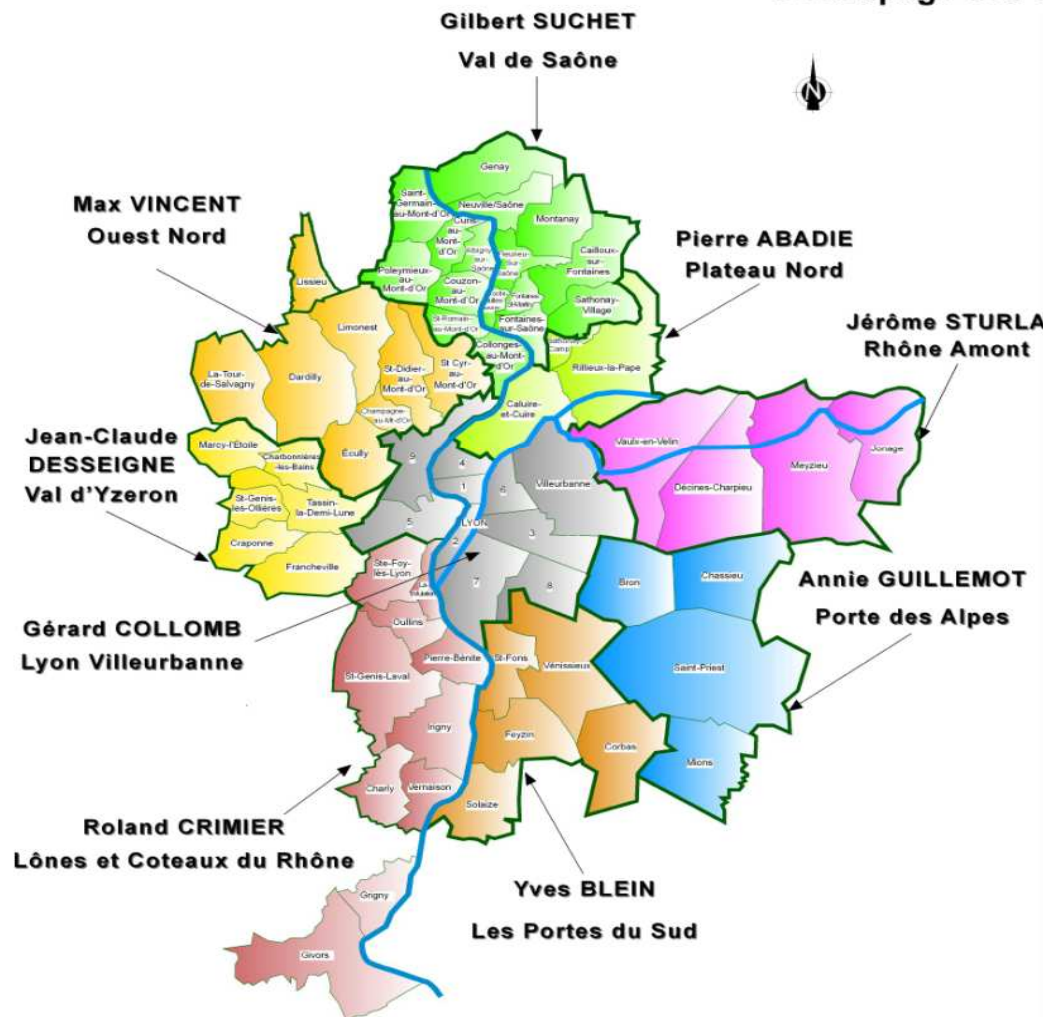
- ■ Six séances par conférence et par an en moyenne (hormis la CLM Lyon-Villeurbanne)
- ■ Intervention des services et des vice présidents concernés à leur demande ou à celle des CLM dans le cadre d'un programme de travail annuel
- ■ Chaque CLM est animée par un président assisté d'un coordinateur territorial de la MCT
- ■ Des rôles des CLM clairement définis
 - ➔ information, consultation, concertation, co-décision, initiative et expérimentation pour les principaux
- ■ L'ingénierie de l'ensemble du dispositif est assurée par la Mission coordination territoriale (MCT)

Les conférences locales des maires

Découpage géographique

MISSION COORDINATION TERRITORIALE
 Porte Sud - 3, rue des Cuirassiers 69003 LYON (9ème étage)

Découpage des territoires



Directeur de la Mission
Gilles DEROGNAT ☎ 04 78 63 44 97
 gderognat@grandlyon.org

Territoire	Communes	Coordinateurs
Val de Saône	16	Christine SERVILLAT ☎ 04 78 63 49 57 cservillat@grandlyon.org
Plateau Nord	3	
Rhône Amont	4	Hugues LA FAY ☎ 04 26 99 37 77 hlafay@grandlyon.org
Porte des Alpes	4	
Les Portes du Sud	5	Gilbert VEYRON ☎ 04 78 63 49 55 gveyron@grandlyon.org
Lômes et Coteaux du Rhône	10	
Val d'Yzeron	6	Pascal MOUTET ☎ 04 78 63 48 48 pmoutet@grandlyon.org
Ouest Nord	8	
Lyon - Villeurbanne	2	Christine MALÉ ☎ 04 78 63 49 86 cmalé@grandlyon.org

Directeur adjoint - Chargé de mission
Denis POZZOBON ☎ 04 78 63 43 07
 dpozzobon@grandlyon.org

■ Les conférences locales des maires

■ Exemples de sujets abordés en 2012

- ■ Révision du PLU-H (concertation des bassins de vie)
- ■ Stratégie patrimoniale de voirie
- ■ Baromètre de la propreté
- ■ Evolutions réglementaires concernant le service public d'assainissement non collectif
- ■ Schéma d'accueil des entreprises (bilan des actions et projets à venir)
- ■ Plan modes doux (bilan et objectifs d'ici 2020)
- ■ Recherche d'un site d'implantation d'une déchèterie pour la CLM Ouest Nord

■ Les conférences locales des maires

■ Exemples d'actions spécifiques

- ■ Elaboration d'un agenda 21 par la CLM « Val de Saône » (démarche pilote lancée en 2003)
- ■ Expérimentation d'un contrat local de propreté par la CLM « Les portes du sud » en 2003
- ■ Etude de circulation sur le territoire de la CLM « Plateau Nord » en 2012 (impact de la ZAC Castellane de Sathonay-Camp)
- ■ Mise en place d'un réseau de l'emploi sur Rhône Amont (en cours)
- ■ Echanges périodiques avec des intercommunalités limitrophes

■ Les conférences locales des maires

■ Dans la perspective de la métropole

- ■ Le chapitre relatif à la métropole de Lyon du projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles prévoit la création de conférences territoriales des maires
- ■ Dans la perspective de la mise en place de ces instances, les CLM sont porteuses d'une expérience de dix ans dans le dialogue avec les bassins de vie
- ■ Ce qui constitue une base crédible sur laquelle s'appuyer pour construire la gouvernance territoriale de la métropole

■ Les conférences locales des maires

■ Dans la perspective de la métropole

- ■ La future métropole va concentrer un nombre important de politiques publiques du fait de la fusion du CG 69 et du Grand Lyon dans l'emprise de ce dernier
- ■ Aussi, chaque politique publique devrait être appréhendée et déclinée selon le niveau territorial le plus pertinent, en tenant compte des spécificités de chaque territoire et des attentes des communes
- ■ Le bassin de vie devrait donc trouver toute sa place dans la construction métropolitaine